

GAL AR SODERIED

AUPRÈS DES SONNEURS

PLOZÉVET

N° 34

JANVIER 2014

Accueil Péri-scolaire

La réforme des rythmes scolaires

Page 10



Activités
à la carte
page n°16



De Plozévet
à Quimper
page n°20

■ JANVIER 2014

vendredi 10 janvier : brûlage des sapins de Noël - espace Jules Ferry - organisation : Amicale Laïque

samedi 18 janvier : pièce de théâtre "Paradise Blues" - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : compagnie du Trémail,

■ FÉVRIER 2014

samedi 8 février : soirée disco années 80, animée par JR.MIX - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : section Majorettes les Océanes, Amicale Laïque



dimanche 16 février : spectacle de Julien Cottereau - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : Dihun

samedi 22 février : soirée réunionnaise, repas à emporter ou à prendre sur place, bal - self du collège - organisation : amicale laïque



du 27 février au 27 mars : expo photos - médiathèque municipale - organisation : Club Photo Dihun

■ MARS 2014

samedi 1^{er} mars : concert musiques actuelles - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : On Air Alternative

samedi 15 mars : loto - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : UNC



samedi 22 mars : concert de Cécile Corbel - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : Dihun

samedi 29 mars : fest noz - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : Awen

■ AVRIL 2014

dimanche 6 avril : concert du conservatoire de Quimper - Centre Culturel Avel-Dro

dimanche 13 avril : les Olympiades - parking de l'Avel-Dro - organisation : Amicale Laïque

samedi 19 avril : spectacle musical Couacaisse - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : Dihun

24, 25 et 26 avril : body-painting, performances graff, concerts - 30 Cinq et Centre Culturel Avel-Dro - organisation : les Ateliers de la Cale

■ MAI 2014



du 15 mai au 15 juin : exposition Art'hand'Co - Médiathèque municipale

■ JUIN 2014

dimanche 1^{er} juin : théâtre / comédie en 3 actes (Jean Peuplu) - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : Théâtre de la Devanture

samedi 7 juin : loto - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : la Plozévétienne

13 et 14 juin : gala de danses, 30 ans Tamm Kreiz - Centre Culturel Avel-Dro

du 15 juin au 15 juillet : exposition guerre 14-18 - salle Jules Ferry - organisation : UNC



samedi 21 juin : fête de la musique - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : On Air Alternative

dimanche 22 juin : randonnée, repas champêtre - organisation : Sauvegarde de la chapelle St Ronan



mercredi 25 juin : concours de galoche - espace Jules Ferry - organisation : la galoche Plozévétienne

samedi 28 juin : concert des Boulinérien - Centre Culturel Avel-Dro - organisation : les Boulinérien

dimanche 29 juin : grande kermesse de l'école Georges le Bail, défilé de chars - organisation : Amicale Laïque



Photo : Alan GALLES

- 4 ACTUALITÉS
- 8 URBANISME
- 10 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
- 14 ÉLECTIONS
- 16 ACTIVITÉS À LA CARTE
- 18 ENVIRONNEMENT
- 20 PATRIMOINE
- 24 CULTURE
- 28 ETAT CIVIL

Edito

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX



Photo : Raymond CHIMIER

11 novembre 2013. Je viens d'assister à la cérémonie de la commémoration de l'armistice de la guerre de 14-18 au monument aux morts de la commune. Après la dépose de gerbes et la lecture des textes officiels du ministre délégué auprès du ministre de la Défense Kader Arif et de celui de l'UFAC (Union Française des associations et des victimes de Guerre), la sonnerie « aux morts » retentit; les drapeaux se baissent, instants émouvants.

Souvenons-nous !

Par une belle journée ensoleillée du mois d'août 1914, le 5 précisément, le tocsin sonna au clocher de tous les villages de France, annonçant le début des hostilités. C'est la fleur au fusil et en chantant qu'ils allaient bouter aux frontières l'envahisseur allemand qui venait égorger leurs fils, leurs compagnes. Et ça n'allait durer que quelques jours voire quelques mois tout au plus.

Ils n'ont pas attendu longtemps pour déchanter. La vie dans les tranchées était terrible.

Impossible de se laver, de manger à leur faim ; la pluie, la boue, la froideur de l'hiver, les assauts incessants, les gaz, la peur ; les pensées pour leur famille au village, familles contraintes de s'adapter ; la souffrance des femmes aux travaux qui auraient du être les leurs. Toutes ces vies détruites... C'était l'apocalypse de la 1ère guerre mondiale, « la grande guerre ».

Souvenons-nous !

Quatre ans plus tard, et après un long et terrible combat, le clairon sonna le cessez-le-feu, le 11 novembre 1918 ; le constat était dramatique. Nous avions gagné... mais à quel prix ?

1 400 000 morts près de 3 millions de blessés dont 74 000 mutilés (estropiés, gazés, gueules cassées....).

La vie reprit. Enfin « plus jamais de guerre », c'était « la der des der ». 21 ans plus tard, l'Europe était à nouveau sous les feux des canons. C'est leur héroïsme que nous saluons aujourd'hui, mais méfions-nous, la paix apparente est fragile, les menaces présentes aujourd'hui sont différentes, plus économiques que militaires. Et la paix, comme l'a dit François Hollande, suscite « l'indifférence tant elle s'est installée comme une évidence ».

« SOUVENONS-NOUS »

Jean-Bernard YANNIC

Premier adjoint, Référent Défense

L'UNC (Union Nationale des Combattants de Plözévet) proposera une exposition de mi-juin à mi-juillet dans la salle Jules Ferry : Photos, vêtements, armes, ... tous les documents exposés datent de cette période et ont été recueillis en partie auprès de la population de Plözévet.



"Forgive, do not forget"

Pardonner sans oublier

La disparition de Nelson MANDELA restera l'un des faits marquants de l'année 2013. L'hommage unanime de la communauté internationale à celui qui était déjà, de son vivant, l'icône de la lutte pour les droits de l'homme ne doit pas occulter ce que fut la réalité de son combat.

Amnésie passagère ou passion pour les héros modernes, refaisant l'histoire, on se flatte de par le monde d'avoir été le contemporain de celui qui longtemps, dans nombre de pays, fut pourtant considéré comme un terroriste.

Prisonnier politique pendant 27 ans, dont 18 à la prison de Robben Island, libéré le 11 février 1990 devant les caméras du monde entier, Prix Nobel de la paix en 1993 et élu président de la république sud-africaine en 1994, le parcours de Nelson MANDELA nous fascine par sa dimension christique. La force de la pensée, le charisme de l'homme accentuent encore ce sentiment et sa parole devient testament.

Nous sommes certains aujourd'hui que la victoire de ses idées était inéluctable, que son destin était tout tracé et qu'il ne pouvait en être autrement tant la cause était juste, invictus !

C'est sûrement vrai mais, ne serait-ce pas aussi parce que, suite au dégel après la fin de la guerre froide, l'Afrique du Sud a perdu son rôle géostratégique de premier plan et, au passage, le soutien complaisant d'une partie des puissances occidentales ? Combien de dictatures ont prospéré, combien d'autres MANDELA ont été emprisonnés, torturés, assassinés, ou le sont encore au nom d'intérêts supérieurs. À force de réécrire l'histoire, on attribuerait à l'humanité tout entière le mérite du combat d'une poignée d'hommes pour la liberté, on pourrait croire à un ordre naturel qui conduit inexorablement vers plus de justice. Ce ne sera vrai que tant qu'il y aura des individus pour mener ce combat.

Bien que porté par un idéal de justice, de liberté et d'égalité, Nelson Mandela était avant tout un pragmatique. Il doit en partie son succès à un autre homme, son ennemi désigné mais également son allié, Frédéric DE KLERK avec qui il a conduit l'Afrique du Sud vers une transition démocratique.

S'il a lutté toute sa vie contre la domination blanche, il a également lutté contre la domination noire. Il a dit "être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, c'est vivre



Photo : Raymond CHIMIER

d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres".

Il nous reste son message, il nous reste son exemple, il nous reste son combat. Pour cette nouvelle année, je nous souhaite de nous en saisir, si modestement soit-il, chacun à notre mesure. ■

Pierre PLOUZENNEC
Maire de Plouzévet

Le Maire invite la population à l'occasion des vœux de nouvelle année le dimanche 5 janvier à 11h00 au Centre Culturel Avel-Dro.

CARTE DE VŒUX ET AGENDA

La carte de vœux 2014 de la Mairie de Plouzévet a été conçue d'après les clichés des membres du Club Photo de Dihun.

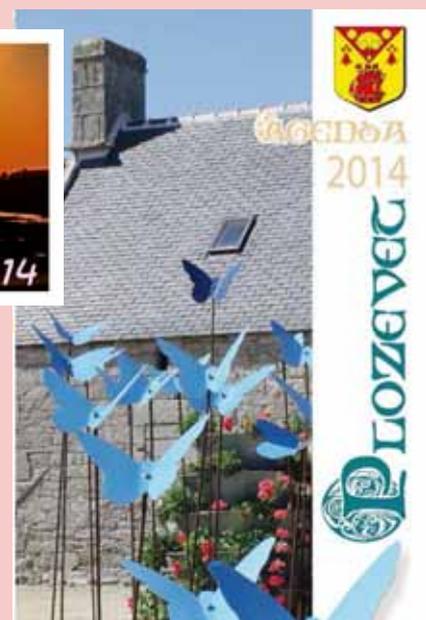
Merci à Benjamin, Françoise, Martine, Marie-Christine et Philippe.

L'agenda de la Mairie est, comme à l'accoutumée, disponible pour tous les administrés de la commune.

On peut le trouver en mairie ou chez les commerçants de Plouzévet.



La municipalité tient tout particulièrement à remercier les nombreux annonceurs que vous retrouverez tout au long de sa lecture et qui permettent la diffusion gratuite des 2200 exemplaires de cet outil de tous les jours.



Hommage

Aline Le Guellec

Nous avons appris avec tristesse la disparition d'Aline LE GUELLEC. Elle était connue de beaucoup de Plozévétiens pour ses grandes qualités.

A titre professionnel, après un début de carrière à Pont-Croix puis Plovan, elle a enseigné à la fameuse école de Pors Poulhan de 1946 à 1954. Accueillant des enfants (une cinquantaine) venant de Plozévet et Plouhinec. Les conditions y étaient souvent hostiles.

En effet, jusqu'en 1952, il n'y avait ni eau, ni électricité, ni toilettes dans la bâtiment, qui à l'origine était l'abri à canot de sauvetage.

Mme LE GUELLEC a ensuite été nommée à l'école maternelle du bourg où elle fut directrice jusqu'à sa retraite. De nombreuses générations ont donc bénéficié de son enseignement.

Son mari, Corentin LE GUELLEC, fut maire de Plozévet durant 18 ans, de 1971 à 1989. En tant qu'épouse du premier magistrat de la commune, elle fut à de multiples occasions en contact avec la population. ■



Photo : tous droits réservés

Photo ci-contre : Aline LE GUELLEC

La Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole

50 ans pour la CUMA Les Biniou !

Les membres de la CUMA Les Biniou (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) de Plozévet ont fêté avec un an de retard le cinquantenaire de la CUMA.

Une première rencontre a été organisée le 6 septembre dernier avec les partenaires et les élus de la commune qui ont ainsi pu découvrir les locaux de la CUMA. Puis, les adhérents actuels ont invité les anciens au foyer communal le 8 septembre autour d'un repas convivial.

Cette célébration a permis de se remémorer le parcours effectué depuis la création de la CUMA le 28 mai 1962 sous l'impulsion d'une douzaine d'agriculteurs. Le groupement avait pour objectif de partager l'investissement d'équipements, notamment du matériel tracté (planteuse, râteau-faneur, etc), puis de la première moissonneuse en 1968.

Dans les années 80-90, les anciens passent la main et la nouvelle équipe poursuit dans la même dynamique avec l'acquisition de matériel récent et performant.



Photo : Philippe SANDRIN

Photo ci-dessus : la CUMA Les Biniou a soufflé ses 50 bougies

En 1998, la coopérative lance la construction d'un hangar à Menez-Kersiouret afin de regrouper le matériel jusqu'alors stocké sur les exploitations et ainsi abriter remorques, moissonneuse, round baller, etc.

Aujourd'hui, la CUMA compte 14 exploitations adhérentes réparties sur la commune de Plozévet et sur quelques communes voisines.

Au-delà de la mutualisation des achats, la CUMA permet aussi aux agriculteurs de s'entraider lors des travaux saisonniers. Ce travail d'équipe apporte échange et convivialité et évite l'isolement sur les exploitations.

Les adhérents espèrent perpétuer ce modèle qui s'adapte à l'évolution du monde agricole et le transmettre aux jeunes. ■

Parures de fête

Décorations de Noël

Comme chaque année, au moment de Noël, la commune revêt ses parures de fête.

Les services techniques ont installé des sapins chargés de boules et décorations, des guirlandes à leds clignotantes (économies d'énergie oblige!), des personnages en bois peint : vous pourrez ainsi retrouver le Père Noël, les lutins, les rennes...

De la place de la Vierge au collège Henri le Moal, de la mairie au rond point route de Quimper, sans oublier l'école Georges Le Bail, chacun peut admirer ce spectacle aussi bien de jour que de nuit. ■



Photo ci-contre : la commune a revêtu ses parures de fête, comme ici le parterre de la mairie

Photo : Philippe SANDRIN

Collège Henri Le Moal

Inauguration du gymnase

Le 22 novembre 2013, le gymnase du collège Henri Le Moal a été inauguré officiellement en présence du maire, Pierre PLOUZENNEC, d'Annick LE LOCH, députée, de Marc LABBEY, vice-président du Conseil Général, de Raynald TANTER, conseiller général et de Michel CANÉVET, président de la Communauté de Communes du Haut-Pays Bigouden.

Le coût total de la réhabilitation, d'un montant de 1 500 000 €, a été financé à 50 % par la commune et, pour les 50 % restants, par le Conseil Général du Finistère dans le cadre du contrat de territoire. C'est donc un gymnase entièrement rénové, doté d'une extension qui abrite une salle de gymnastique, des vestiaires, des sanitaires et des locaux techniques, qui accueille maintenant les élèves du collège et les nombreuses associations sportives de Plozévet.



Photo ci-dessus : les élus ont coupé le ruban inaugural du gymnase

Photo : Marie-Christine CAMBENY

Le chantier a été mené par les architectes Jean-Pierre LE CARRER de Plogastel Saint-Germain et Nicole BARLET de Quimper. Une quinzaine d'entreprises est intervenue sur ce chantier. ■



Photo : Philippe SANDRIN

Photo ci-dessus : les lauréats Plozévétiens du concours Fleurir le Finistère 2013

Lauréats Plozévétiens 2013 Fleurir le Finistère

La remise des récompenses a eu lieu le 12 décembre dernier, à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic.

Les efforts de fleurissement des Plozévétiens, conjugués aux efforts du service des espaces verts de la commune ont amené le jury de Villes et Vilages fleuris à attribuer à Plozévet le 1^{er} Prix dans la catégorie des communes de 2501 à 3500 habitants.

Une cérémonie de remise des prix, à laquelle se sont rendus élus et agents communaux, a eu lieu le 25 novembre dernier, au Conseil Général, à Quimper. ■

Photos ci-dessous : Plozévet a reçu le 1^{er} prix dans la catégorie des communes de 2501 à 3500 habitants

1^{ère} catégorie :

Etablissements accueillant la clientèle touristique

3^{ème} - Françoise FERRANT (Trologot)

4^{ème} - CAMPING de la Corniche (Route de la corniche)

5^{ème} - Monique LAURET (Kerguillet)

2^{ème} catégorie : Maisons avec jardin très visible de la rue

4^{ème} - Jean-Michel BESCOND (Trohinel)

10^{ème} - Evelyne CHEVALIER (Brumphuez)

11^{ème} - Henri JAFFRY (Rue du 19 mars 1962)

3^{ème} catégorie : Balcons, terrasses, fenêtres, petits jardins de moins de 100m²

1^{ère} - Augustine BIGER (Cité Stang Vian)

5^{ème} catégorie : Maisons de retraite, cliniques, centres hospitaliers, impliquant les résidents, et écoles, centres de loisirs, fleuris par les enfants

1^{ère} - Ecole Georges LE BAIL



Photo : Philippe SANDRIN



Photo : Philippe SANDRIN

Nouveau lotissement communal Le Hameau de la baie

La commune de Plouzévet a souhaité racheter le permis de lotir de la société Cristal Immobilier.

Il s'agit de 14 lots de 474 à 625 m², situés à Kereffran. Les travaux d'aménagement (voirie, réseaux) doivent démarrer au 1^{er} trimestre 2014 et l'ensemble des lots sera disponible à la vente dès le printemps. Ce lotissement a été baptisé "Hameau de la baie" lors du conseil municipal du 3 décembre dernier.

La commune en rachetant les droits d'urbanisme du lotissement, développe l'offre de vente de terrains "libre constructeur" et souhaite promouvoir la mixité sociale. Renseignements et fiches de pré-inscription sont disponibles dès à présent en mairie. ■



Arts et Vie Rendez-vous le 21 juin

Sur cette photo aérienne de la résidence de tourisme Arts et Vie (réalisée en octobre 2013 depuis un ULM), nous pouvons constater l'état d'avancement du chantier.

Le premier logement témoin a été livré et les équipes des différents corps de métiers avancent bon train.

Au premier plan, nous voyons sortir de terre le bâtiment d'accueil où l'on aperçoit, dans sa partie est, le bassin de la piscine, de l'autre côté, la salle de spectacle d'une capacité de 250 places.

Des 80 logements prévus, la construction de la partie sud est un peu plus avancée. La qualité des ouvrages est tout à fait remarquable et laisse augurer une résidence de tourisme de tout premier plan.

L'inauguration de l'équipement est prévue le 21 juin 2014. Cela marquera un nouveau départ pour l'activité économique de la commune et pour son animation.



Photo ci-dessus : le chantier de la résidence de tourisme Arts et Vie

L'équipe municipale tient à remercier pendant toute la durée du l'ensemble des riverains pour leur chantier qui a été mené tambour battant. ■

Faciliter le parcours résidentiel des Plozévétiens

Nouveaux logements sociaux



Photo : Philippe SANDRIN



Photo : Philippe SANDRIN

*Photo ci-dessus : à gauche, quatre logements individuels situés venelle de la taverne
à droite, un collectif de quatre appartements rue du stade*

La commune entend développer ses actions pour favoriser le parcours résidentiel des plozévétiens. Pour répondre à la demande des Plozévétiens, jeunes, moins jeunes ou plus âgés, la commune a autorisé la programmation de logements sociaux, d'autant plus qu'un opérateur de logements, Espacil, a souhaité mettre en vente une partie de son parc.

Pour ne pas se dessaisir de l'offre de logements à prix modéré, la commune

a accepté la vente de huit logements. Parallèlement, la construction de huit nouveaux logements se fera sur deux sites.

La première comprend quatre logements individuels, 4 F3, situés venelle de la taverne en plein centre bourg, à proximité des différents commerces.

La seconde, un petit collectif, est composée de quatre appartements rue du stade, 2 F3 et 2 F4, agrémentée

d'un espace vert à usage commun.

L'OPAC, responsable du programme, prévoit la fin des travaux pour le premier trimestre 2014 et une commission sera installée pour sélectionner les attributaires.

Dès à présent, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à passer en Mairie pour retirer un dossier de candidature. ■

*contact au 02.98.91.30.10
commune@plozevet.fr*



Tous droits réservés

La réforme des rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires se sont mis en place à la rentrée de septembre. Après échanges et concertation avec les différents partenaires, la municipalité a décidé la gratuité des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour permettre à tous les enfants d'y participer.

Le préalable à la mise en place de cette réforme a été l'élaboration du PEDT. Alors que les temps d'activités périscolaires ne sont pas obligatoires, on a pu constater que 85 % des enfants inscrits à l'école participent aux TAP.

LE PEDT QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Projet Éducatif Territorial est un document officiel qui doit être validé par les partenaires institutionnels.

Ce document doit faire l'état des lieux de l'existant, déterminer les objectifs prioritaires et fixer les modalités de mise en place et d'évaluation.

A Plozévet, l'état des lieux de l'existant a permis de repérer les besoins et les atouts ; pour répondre à ces besoins, des objectifs éducatifs ont été fixés, le principal étant la socialisation de



Photo ci-dessus : l'élaboration d'un journal lors d'un TAP

l'enfant. Ainsi, les activités proposées correspondent à cet objectif ; elles sont donc en cohérence entre elles et avec le projet d'école.

LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- une équipe municipale formée et volontaire.

- un partenariat avec l'association ULAMIR.

- des locaux adaptés et disponibles à proximité de l'école.

- des élus et des enseignants convaincus par la réforme engagée.

LES CONTRAINTES :

- nécessité d'adapter les activités avec les horaires du transport scolaire.

- nécessité de dédoubler les groupes dans les activités vu le nombre d'élèves concernés.

- à la demande des parents, nécessité d'harmoniser les heures de sorties de l'école.

LES ACTIVITÉS RETENUES

EN ÉLÉMENTAIRE :

- dans les domaines artistiques et culturels : expression théâtrale, activités manuelles, arts de la table, expression vocale, expression corporelle, jeu de société, élaboration d'un journal, relaxation, magie.



Photo ci-dessus : l'atelier relaxation

- dans le domaine sportif : zumba, jeux de coopération, jeux sportifs collectifs, jeux d'opposition.

EN MATERNELLE :

- dans les domaines artistiques et culturels : activités manuelles, lecture, chants, magie.

- dans le domaine sportif : danse, jeux d'orientation, jeux collectifs.

L'ORGANISATION

- en élémentaire : les temps d'activités périscolaires se déroulent de 15H45 à 16H45, les lundis et jeudis pour les CE2, CM1, CM2 et les mardis et vendredis pour les CP, CE1.

- en maternelle : les temps d'activités périscolaires se déroulent tous les jours de 15H45 à 16H45, les groupes restent par classe et changent d'activité toutes les semaines.

Les activités se déroulent par cycle allant de vacances à vacances.

Ce sont les parents qui inscrivent les enfants aux TAP, le choix des activités est laissé aux enfants dans le but de développer leur autonomie. L'enfant s'engage à participer à l'activité dans laquelle il s'est inscrit pour la durée du cycle.



Photo ci-dessus : l'atelier théâtre

L'ÉVALUATION

- un comité de pilotage composé d'élus, d'enseignants, de parents, d'animateurs et du partenaire associatif a été mis en place et se réunit à mi-cycle.

- les animateurs effectuent un bilan avec les enfants à chaque séance et un bilan du cycle est fait en réunion

- les indicateurs retenus sont :

- indicateurs quantitatifs : nombre d'inscrits à l'activité, assiduité, réinscription ou non à l'activité

- indicateurs qualitatifs : satisfaction exprimée de la part des enfants, comportement des enfants durant les séances, effets de la formation auprès du personnel.

BILAN DU PREMIER TRIMESTRE

1^{ER} CYCLE

Notre priorité a été de veiller à la sécurité physique et affective des enfants. Nous n'avons déploré aucun incident. De manière générale les retours des enfants et des parents ont été plutôt positifs. Les difficultés rencontrées ont surtout été liées à des problèmes de discipline dans certains groupes, ce qui génère une perte de temps et pénalise le groupe et également des groupes trop importants pour certaines activités, notamment chez les plus petits.

Éléments de réponse et pistes de travail :

- problèmes d'indiscipline : en parler à la coordinatrice qui le gère puis le relate à l'enseignant. Le problème sera abordé en classe et avec les parents si



Photo ci-dessus : l'atelier zumba

nécessaire. Si le problème persiste cela peut occasionner le retrait de points sur le permis en accord avec l'enseignant et l'animateur.

■ importance de certains groupes : une réflexion autour de moyens à mettre en œuvre pour alléger certains groupes a été amorcée.

2^{ÈME} CYCLE

On entre dans la professionnalisation de l'animation avec la construction de projets d'animation et l'évaluation.

Des rencontres régulières sont organisées pour organiser les TAP et des outils ont été mis en place pour préparer les ateliers.

3^{ÈME} ET 4^{ÈME} CYCLE

Les deux prochains cycles abordent une thématique générale "la découverte de l'Afrique".

En lien avec l'objectif du PEDT, ce thème sera décliné dans les ateliers comme un fil conducteur commun.

Les parents sont informés des activités proposées et des ateliers où leurs enfants sont inscrits.

Un comité d'enfants a été créé dans l'optique de recenser leurs avis.



Photo : Alan GAZLES

Photo ci-dessus: l'atelier sports collectifs

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Organisation de l'accueil du matin de 7H15 à 8H50 :

À partir de 7H15, les enfants et leurs familles sont accueillis individuellement à l'espace Pierre Trépos.

Les animateurs font le lien entre les familles et les enseignants, une attention particulière est portée aux plus petits : repas au restaurant

scolaire, participation aux TAP, garderie après l'école ; Autant d'informations qui permettent d'organiser au mieux la journée du jeune enfant.

Les salles sont aménagées de manière à offrir des espaces dédiés à la lecture, aux jeux de construction, aux jeux de société, aux jeux d'imitation...

A partir de 7H30, un encas est proposé aux enfants qui ont peu ou pas mangé avant de venir à l'école.

Vers 8H15, un animateur sort dans la cour avec les enfants qui le souhaitent. A 8H45, les salles sont rangées et tout le monde se retrouve dans la cour. Un animateur accompagne les enfants de la maternelle jusque dans leur classe et transmet les informations à l'enseignant.

Organisation de l'accueil du soir de 16H45 à 18H45 :

À 16H45, les enfants sont accueillis à l'espace Pierre Trépos, un animateur pointe les présences. Les enfants de la maternelle sont pris en charge par une ATSEM qui les accompagne et encadre également l'accueil du soir.

Une fois inscrits, les enfants prennent le goûter dans la salle du restaurant scolaire.



Photo : Alan GAZLES

Photo ci-dessus: la garderie périscolaire accueille les enfants matin et soir

Après le goûter, les enfants peuvent aller dans les différents espaces ou à l'extérieur avec un animateur.

Ils peuvent jouer de manière autonome ou avec les animateurs qui proposent des jeux et des activités manuelles.

A partir de 17H, les enfants de l'élémentaire qui sont inscrits à l'aide aux devoirs sont pris en charge par les bénévoles et ensuite reviennent dans l'espace d'accueil.

Les parents arrivent de manière échelonnée jusqu'à 18H45 et les animateurs transmettent alors les informations éventuelles de la journée.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueille tous les midis entre 180 et 200 enfants. Les repas sont organisés en deux services : les maternelles et les CP déjeunent à 12 heures et les élèves de CE et de CM se retrouvent au second service à partir de 12h45.

Le personnel est disponible pour encadrer et accompagner les enfants lors des repas.

Au restaurant scolaire de Plozévet, une commission "menus" a été mise en



Photo ci-dessus : le restaurant scolaire

place depuis plusieurs années. Elle est composée d'élus, d'Annie STÉPHAN, responsable de la restauration, d'enseignants et de parents d'élèves.

Des réunions ont lieu avant chaque vacances pour programmer sur la période suivante les menus qui seront proposés aux enfants et qui sont conformes aux recommandations officielles.

Au restaurant, nous avons retiré les

serviettes en papier et chaque enfant peut s'essuyer avec des serviettes en tissu, qui sont lavées tous les jours. Nous avons également mis en place des bio-seaux, et de cette façon, les élèves font le tri de ce qui va être amener au composteur.

Les services techniques utilisent ensuite le compost pour les différents parterres de la commune.

La commune de Plozévet s'est associée à la démarche organisée par l'A OCD (Association Ouest Cornouaille Développement). Cette opération consiste à développer les circuits courts et à rapprocher les producteurs locaux et/ou biologiques des restaurants scolaires.

En effet, il nous paraît intéressant que les enfants bénéficient des produits locaux, que ce soit en fruits et légumes, viandes, charcuteries ou poissons et pain.

Les menus sont consultables sur le site de la mairie (www.plozevet.fr).

Le repas au restaurant pour l'année 2013-2014 est facturé 2,35€ par enfant. Pour information, il représente environ 40% du prix réellement pris en charge par la commune (produits bruts, personnel, équipement, fluides...). ■



Photo ci-dessus: lecture de conte pendant le temps calme du midi

Ce qui va changer dans les communes de 1 000 habitants et plus

Elections des 23 et 30 mars 2014

Les 23 et 30 mars 2014, Elections des conseillers municipaux et conseillers communautaires. Le mode de scrutin varie selon le nombre d'habitants de la commune.

Pour la commune de Plozévet, il s'agit d'élire 23 conseillers municipaux, qui siègeront pour 6 ans. Le renouvellement des conseillers communautaires du Haut Pays Bigouden se fera simultanément à celui des élus communaux.

Le Haut Pays Bigouden comptera 34 conseillers. Les électeurs de Plozévet voteront pour 7 candidats, dont les 5 premiers siègeront.

Pour voter, tous les électeurs, et cela dans toutes les communes, devront présenter à la fois leur **carte d'électeur** et un **titre d'identité** (carte identité, passeport, permis de conduire...).

L'ESSENTIEL À RETENIR

Scrutin proportionnel de liste à deux tours : le scrutin de liste à la représentation proportionnelle jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'appliquera désormais à toutes les communes de 1 000 habitants et plus.

■ Les listes BLOQUÉES :

Les listes sont BLOQUÉES. Il est impossible de les modifier.

Grande innovation donc en 2014 pour les communes entre 1 000 et 3 500 habitants : Le panachage disparaît, fini les ratures, les suppressions et ajouts de nom. Le bulletin serait alors nul.

■ La parité obligatoire :

Les listes doivent obligatoirement présenter alternativement un candidat de chaque sexe : hommes/femmes ou femmes/hommes, alternance systématique.



Photos ci-dessus : les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014

■ Les conseillers communautaires élus en même temps que les conseillers municipaux :

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune au sein de la structure intercommunale dont elle est membre (communauté de communes).

Jusqu'à présent, les conseillers communautaires étaient désignés par le conseil municipal. Désormais, ils sont élus au suffrage universel direct, pour six ans.

Pour la première fois en 2014 : en même temps que l'élection des conseillers municipaux, vous élirez les représentants de la commune au sein de la structure intercommunale dont elle est membre.

Il faut donc retenir le principe d'une double liste sur le même bulletin de vote.

Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux

mais de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

■ Le bulletin de vote change et comporte deux listes :

Le même jour et sur le même bulletin de vote, l'électeur désigne donc les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité.

Vous trouverez désormais deux listes de candidats sur le même bulletin de vote : l'une sur la partie gauche pour l'élection des conseillers municipaux, l'autre sur la partie droite pour l'élection des conseillers communautaires (ces derniers devant obligatoirement être des conseillers municipaux).

A noter enfin que les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin appliqué lors de l'élection des conseillers municipaux.

Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats. ■

Source : L'Association des Maires du Finistère
Informations complémentaires sur <http://www.amf.asso.fr>

LES TITRES D'IDENTITÉ PERMETTANT DE VOTER

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application du code électoral sont les suivants :

1. Carte nationale d'identité ;
2. Passeport ;
3. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
4. Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
5. Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
6. Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
7. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
8. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
9. Permis de conduire ;
10. Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
11. Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
12. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°)



Photo ci-dessus : présenter une pièce d'identité est indispensable pour voter

de l'article 138 du code de procédure pénale ;

13. Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de

validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

En cas de perte de la carte d'électeur, vous pouvez dès que possible demander une attestation d'inscription à la mairie aux heures d'ouverture. Cette attestation sera à présenter au bureau de vote le jour des élections. ■

	Nombre de sièges actuels	Nombre de sièges définis par le projet de loi	Proposition du conseil communautaire de sièges supplémentaires	nombre de sièges en 2014
Gourlizon	3	1	+1	2
Guiler-Sur-Goyen	2	1	+1	2
Landudec	3	2	+1	3
Peumerit	3	1	+1	2
Plogastel-Saint-Germain	3	3		3
Plonéour-Lanvern	7	10		10
Plovan	3	1	+1	2
Plozévet	4	5		5
Pouldreuzic	3	3		3
Tréogat	3	1	+1	2
TOTAL délégués	34	28	34	34

FOOTBALL

organisme : la Plozévétienne
contact : Paul Cornec 06 25 76 83 60
périodicité : mercredi – vendredi
 samedi après-midi – dimanche
lieu : stade



ECOLE DE FOOT

organisme : La Plozévétienne
contact : Paul Cornec 06 25 76 83 60
périodicité : mercredi et
 samedi de 14h à 17h
lieu : stade et gymnase

FOOT LOISIR

organisme : Foot Loisir
contact : J.F. Jaffry 02 98 91 39 05
périodicité : vendredi à 20h30
lieu : stade

HANDBALL

organisme : Handball Club
contact : R. Savina 02 98 74 58 91
périodicité : vendredi de 18h à 19h30
lieu : gymnase

GYMNASTIQUE

organisme : Amicale Laique
contact : A.M. Gourret 02 98 91 34 10
périodicité : mardi de 19h à 20h et
 jeudi 9h15 à 10h15
lieu : gymnase

MAJORETTES LES OCÉANES

organisme : Amicale laique
contact : C. Cordellier 06 45 20 82 35
périodicité : mercredi 17h à 19h
lieu : gymnase



CYCLOTOURISME

organisme : Amicale Laique
contact : R. Caradec 02 98 82 90 35 et
 C. Guellec 02 98 91 41 90
périodicité : dimanche matin et jours fériés
lieu : départ devant la salle Jules Ferry

GALOCHE

organisme : Galoche Plozévétienne
contact : P.J. Vessier 0 2 98 91 45 88
périodicité : ouvert toute l'année
lieu : espace Henri Le Moal

TENNIS DE TABLE

organisme : Amicale Laique
contact : S. Moullec 06 67 11 22 63
périodicité :
 mardi de 19h30 à 23h
 vendredi de 19h45 à 23h
 samedi de 19h à 23h
lieu : gymnase
périodicité :
 mercredi de 20h à 21h30
 samedi de 14h à 17h
lieu : salle Jules Ferry



BADMINTON

organisme : Club Badminton
contact : V. Bosser 02 98 91 40 52
périodicité : lundi de 20h30 à 22h45 et
 jeudi de 20h30 à 22h45
lieu : gymnase



CHASSE

organisme : la Chasse Plozévétienne
contact : M. Raphalen 06 76 50 58 40
périodicité : de septembre à février
 (plus de 16 ans)

TAI SHI CHUAN

organisme : Spirale
contact : C. Barth 06 83 80 21 63
périodicité : lundi 17h45 à 18h45
lieu : gymnase

CAPOEIRA

organisme : Ulamir
contact : J.Y. 02 98 74 27 71
périodicité : samedi 9h30 à 10h45
lieu : gymnase

AÏKIDO

organisme : Club Aïkido
contact : M. Ernot 06 18 19 00 91
périodicité : lundi de 19h50 à 21h15 et
 mercredi de 19h30 à 21h
lieu : gymnase



JUDO ADULTES

organisme : Dojo de Plozévet
contact : P. Sandrin 02 98 91 45 78
périodicité : jeudi de 20h à 21h
lieu : gymnase

JUDO ENFANTS

organisme : Dojo de Plozévet
contact : P. Sandrin 02 98 91 45 78
périodicité : lundi de 18h45 à 19h40 et
 samedi 11h à 12h
lieu : gymnase

TAÏSO - TAEBO

organisme : Dojo de Plozévet
contact : P. Sandrin 02 98 91 45 78
périodicité : mercredi de 18h à 19h et
 vendredi de 18h30 à 19h30
lieu : gymnase

JU-JITSU

organisme : Dojo de Plozévet
contact : P. Sandrin 02 98 91 45 78
périodicité : dimanche de 9h30 à 11h
lieu : gymnase

KARATÉ

organisme : Dojo de Plozévet
contact : P. Sandrin 02 98 91 45 78
périodicité : vendredi 19h30 à 21h
lieu : gymnase



BABYDO

organisme : Dojo de Plozévet
contact : P. Sandrin 02 98 91 45 78
périodicité : lundi de 17h45 à 18h45
lieu : gymnase

CLAVIER - ACCORDÉON

organisme : Dihun

contact : F. Morvan 02 98 87 68 41

périodicité : vendredi de 15h30 à 20h

lieu : salle de musique (mairie)



GUISTARE

organisme : Dihun

contact : F. Waeles 02 98 87 68 41

périodicité : lundi de 16h30 à 21h

lieu : salle de musique (mairie)

CHANTS POPULAIRES

organisme : La clé des chants

contact : D. Firquet 02 98 91 41 21

périodicité : jeudi de 17h à 18h30

lieu : salle communale

CHANTS : PLAISIR DE CHANTER

organisme : Amicale Laique

contact : L.M. Le Guellec 02 98 91 42 82

périodicité : jeudi de 16h30 à 19h

lieu : maison des jeunes

DANSE BRETONNE

organisme : Awen

contact : E. Lyant 06 80 77 81 66

périodicité : mercredi à 20h30

lieu : Avel-Dro



DANSE CONTEMPORAINE

organisme : Tamm Kreiz

contact : F. Jolivet 02 98 82 62 55

périodicité : mardi de 17h15 à 19h

lieu : Avel-Dro

BRICOLAGE

organisme : Amicale Laique

contact : J. Detrain 02 98 91 41 52

périodicité : vendredi de 14h à 17h30

lieu : mairie salle n° 2

CUISINE

organisme : Ulamir

contact : 02 98 74 27 71

périodicité : un vendredi par mois

(9h30 à 11h30) voir calendrier

lieu : foyer communal

CUISINE LE JARDIN DES SAVEURS

organisme : Jardin des Saveurs

contact : F. Pourchasse 06 82 83 13 51

périodicité : vendredi après midi et soirée

tous les 15 jours (voir calendrier)

lieu : foyer communal



PEINTURE SUR TOILE

organisme : Liviou ar Vro

contact : A. Rohou 02 98 91 32 96

périodicité : mercredi de 13h30 à 17h30

lieu : foyer communal



COUTURE PATCHWORK, PEINTURE SUR SOIE

organisme : Amica Laique

contact : Y. Gadonna 02 98 91 33 11

périodicité : lundi de 14h à 17h45

lieu : foyer communal

ATELIER PHOTOS

organisme : Dihun

contact : M.C. Camenen 02 98 87 68 41

périodicité : mardi de 18h à 20h

lieu : salle n° 2 mairie

ART ET LOISIRS

organisme : Club Art et Loisirs

contact : M. Mongin 02 98 91 42 50

périodicité : jeudi 14h à 17h30

lieu : foyer communal



CLUB TROISIÈME AGE

organisme : Club du Troisième Age

contact : mairie 02 98 91 30 10

périodicité : mardi de 14h à 17h30

lieu : foyer communal

RENCONTRE JEUNES

organisme : Ulamir

contact : 02 98 54 54 20

périodicité : samedi de 14h à 17h et

mercredi de 14h à 17h

lieu : maison des jeunes

LIVRES ET MULTIMÉDIA

organisme : médiathèque municipale

contact : 02 98 91 37 03

périodicité :

mardi de 14h à 17h

mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 17h

jeudi de 14h à 15h et de 17h à 19h

vendredi de 14h à 17h

samedi de 10h30 à 12h

lieu : 1^{er} étage espace Pierre Trépos

RECHERCHE SUR ARCHIVES

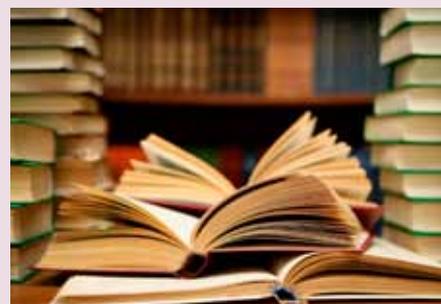
organisme : Histoire et Patrimoine

contact : A. Le Quéré 02 98 54 46 03

périodicité : après-midi de 14h à 17h

(heures d'ouverture mairie)

lieu : mairie



THÉÂTRE

organisme : Théâtre De la Devanture

contact : A. Desseigne 02 98 91 46 64

périodicité : mardi 20h

lieu : foyer communal

Retour de la Biodiversité suite à l'abandon des produits phytosanitaires

Qui ne connaît pas le hérisson d'Europe ?

Bien sûr, tout le monde à en tête l'image de la petit boule de piquants très attendrissante. Mais qui se souvient que ce petit mammifère est omnivore ? qu'il fait partie de la famille des Erinacéidés ? Vous voulez en savoir encore un petit peu plus ?

Alors, d'une longueur de 22 à 32 cm et d'un poids entre 600 et 1 200 g, c'est un animal crépusculaire et nocturne, et il profite du jour pour dormir, de toute façon sa vue est médiocre ! Il est insectivore et chasse en enfonçant son groin dans l'herbe et dans le sol humide. Parfois, il gratte aussi les touffes d'herbes recherchant des vers de terre, des limaces et des escargots, des hannetons ou des mille-pattes. Mais méfiez-vous ! Il consomme également des araignées, des grenouilles, des lézards, des souris, des fruits, des baies, ou des œufs...

Il a sur son dos environ 6 000 piquants bicolores, qui tombent en permanence comme nos cheveux (sans toutefois développer de calvitie...) ! Et pourquoi donc se met-il en boule ? Simplement pour se protéger quand il est inquiet. Par contre, en novembre il se trouve un bon nid douillet constitué de feuilles sèches, de mousse et il restera dans cet abri et jusqu'en mars : il hiberne.

Et les petiots ?

On observe 2 portées dans l'année avec 3 à 7 petits à chaque fois. Ils

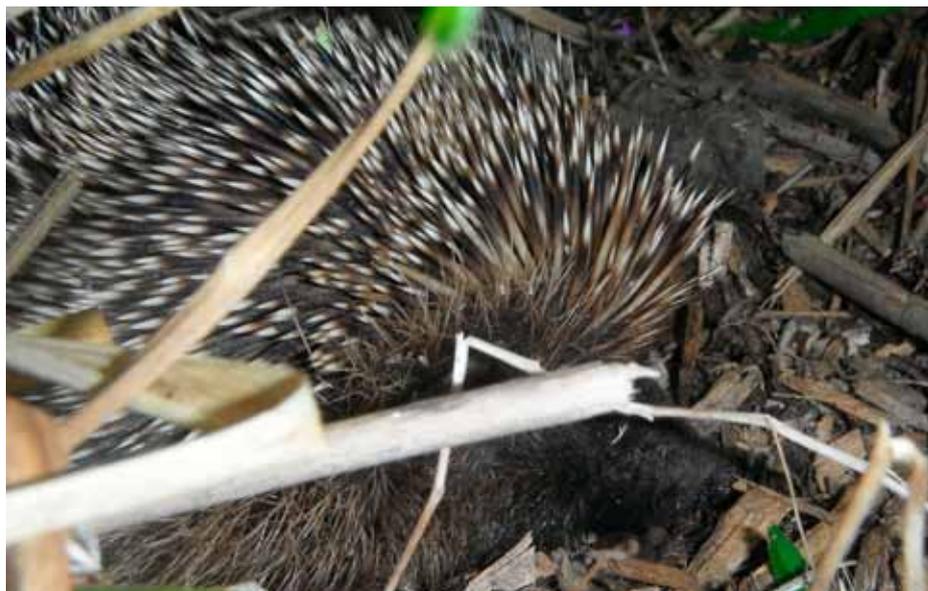


Photo ci-dessus : la Commune s'est engagée à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les parterres et massifs. Nous avons eu le plaisir d'observer le retour d'une biodiversité

développeront comme leurs parents un bon sens de l'ouïe et de l'odorat et ils se repèreront aux vibrations du sol.

Le hérisson est présent dans plusieurs milieux, il s'est adapté au milieu urbain et même au parterre de la mairie où les services techniques ont eu l'agréable surprise d'en découvrir à l'automne : la maman d'abord, puis les deux petits ont pointé le bout de leur museau, nous avons eu juste le temps de leur tirer le portrait ! Puis, plus tard, comme ils étaient repartis vers d'autres cieus, nous avons modifié les plantations.

Cette petite visite nous a ravis. En effet, le hérisson est considéré comme une

espèce "parapluie", c'est-à-dire que sa présence dans un milieu permet de supposer que d'autres espèces y vivent également, il est également un très bon auxiliaire des jardiniers et si vous avez un petit espace, vous pouvez vous aussi l'y accueillir

La route est la principale cause de mortalité des hérissons, surtout au printemps lorsqu'ils sortent de nuit de leur retraite hivernale et que les mâles se mettent à la recherche des femelles.

Ils sont également victimes d'empoisonnement du fait de l'usage d'anti-limaces ou autres produits insecticides. ■



Photo ci-dessus : les services techniques ont eu l'agréable surprise de découvrir deux petits hérissons dans le parterre de la mairie

Informations pour les propriétaires d'arbres proches des lignes électriques

Communiqué d'ERDF sur l'élagage

L'ÉLAGAGE : UNE ACTION INDISPENSABLE

Les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques

QUI EST RESPONSABLE ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain. En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés). Dans ce cas 2 possibilités s'offrent à moi : confier mon élagage à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'élagage. Des plaquettes

d'information sur le sujet sont à disposition à la mairie pour expliquer dans les 2 cas les démarches à suivre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ERDF

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Au préalable, chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.



Photo ci-dessus : l'élagage près des lignes électriques est indispensable

ÉLAGUEZ RÉGULIÈREMENT VOTRE VÉGÉTATION

Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. L'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité. ■

L'herbe de la pampa Une plante invasive

L'Herbe de la pampa ou Herbe des pampas (Cortaderia selloana) est une grande plante herbacée vivace de la famille des Poacées, sous-famille des Danthoioideae. Originaires d'Amérique du Sud, elle est souvent cultivée comme plante ornementale. C'est une espèce invasive.

Elle peut atteindre 2 à 4 mètres de haut et est reconnaissable à ses longs plumeux blancs, d'aspect duveteux. Les feuilles persistantes, longues et élancées de 1 à 2 m de long et 1 cm de large, ont les bords très coupants et doivent être manipulées avec précaution.

L'herbe de la pampa est hautement adaptable et peut croître dans une large gamme de milieux et de climats. Elle est aussi très prolifique, chaque pied pouvant produire plus d'un million de graines au cours de sa vie et émettre à plus de 25 km à la ronde. Une fois déposée au sol, les graines ne mettent que 3 semaines pour

germer si la température est favorable (22-25 degrés).

On la trouve un peu partout en Bretagne, des jardins où elle a été plantée aux milieux naturels côtiers et aux bords des routes qu'elle colonise aisément prenant peu à peu la place de plantes locales.

Ces plantes invasives peuvent causer de nombreux dommages environnementaux, perte de la biodiversité locale, transformation du paysage, allergies aux pollens. Elles doivent être arrachées en prenant bien soin d'éliminer les racines. Une autre solution consiste à bâcher les souches résiduelles encore ancrées dans le sol, empêchant ainsi la plante de capter la lumière et retardant, voire annulant sa reprise.

Pour limiter l'impact, il faut donc éviter de les planter, les semer, et retirer celles déjà en place avec toutes les



Photo ci-dessus : l'herbe de la pampa

racines, bâcher les souches, tailler les fleurs lorsqu'elles se flétrissent pour éviter l'apparition des graines. En France l'interdiction pure et simple de produire et de vendre cette plante est envisagée sur tout le territoire au motif qu'elle s'est échappée des jardins et s'est implantée sur certaines côtes bretonnes. La lutte préventive est l'affaire de tous. ■

Informations auprès du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sur le site OUESCO : www.oesco.fr

Voyager de Plozévet à Quimper

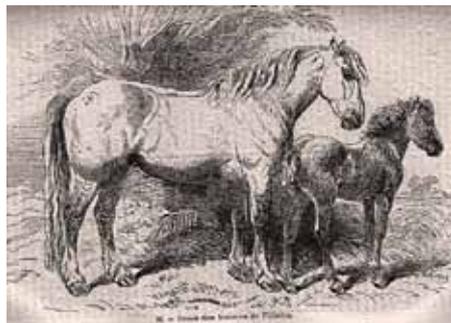
Quand l'automobile remplaça les chevaux

LE COURRIER ENTRE QUIMPER ET PLOGOFF AU DÉBUT DU 20^{ÈME} SIÈCLE

Au début du 20^{ème} siècle, et sans doute aussi à la fin du siècle précédent, fonctionnait un service de collecte et de distribution du courrier entre Quimper et Plogoff.

Un char à banc partait de Kerzivet en Plozévet, se rendait jusqu'à Lescoff en Plogoff, puis revenait à Plozévet où l'on changeait de cheval, avant de reprendre la route pour Quimper où il allait jusqu'à la gare des chemins de fer, avant de rentrer à Plozévet. Ces navettes étaient, semble-t-il, quotidiennes.

Le choix de ce relais s'explique vraisemblablement par la situation à peu près médiane entre Quimper et Plogoff ; d'autre part, le hameau de Kerzivet est situé au bord de cette route, ce qui était pratique.



Il est possible que des chevaux de type "postier breton" aient été utilisés pour cette activité, peut être aussi des chevaux de trait ordinaire, mais quand la route le permettait, le cheval allait au trot.

Pierre GOYAT (1871-1924), de Kerzivet, a assuré ce service jusqu'en 1913, année où il fut remplacé par son fils Michel (1897-1973). Celui-ci l'assura à son tour pendant deux ans, jusqu'à son départ pour la guerre, au début de 1915.

Pendant la période où ils ont pratiqué cette activité, il devait y avoir cinq ou six chevaux, peut-être davantage, dans l'écurie de Kerzivet : deux, au moins, pour assurer le service du courrier et les autres pour les travaux de la ferme.



Photo ci-dessus : un car devant l'ancienne poste louée à Mr. ANSQUER

Michel prenait parfois des passagers en route, ce qui pouvait s'avérer utile, par exemple dans le secteur de Lescoff, entre le bourg de Plogoff et la Pointe du Raz, où ce lest était appréciable quand les vents soufflaient fort.

Il semble que les autocars CADEC aient repris ce service à partir de 1920 environ. En 1922 le conseil général leur alloua une subvention de 3000F.

En 1925, c'est à M. ANSQUER que le conseil municipal versa 200F pour assurer le service voyageurs entre Plozévet et Quimper.

LES CARS "ANSQUER" (1922-1980)

D'après les renseignements recueillis par Sylviane LÉTY auprès d'Alice ANSQUER (Madame FERRANT), complétés par les rapports des conseils municipaux.

Yvon ANSQUER créa l'entreprise de transports ANSQUER en 1922. Son siège social était à l'Hôtel des Voyageurs, chez Nannic, tel.13. Au départ il y avait un seul car pourvu de sièges en bois. Il assurait les trajets vers Quimper et vers Pont-Croix les jeudis de foires, ainsi que le transport des invités à des mariages et des fêtes. Le 18 septembre

Plozévet

Inoendle. — Un incendie s'est déclaré jeudi matin, au garage Ansquer frères, entrepreneurs de transports automobiles à Plozévet.

M. Ansquer, aîné, s'appretait à partir pour le service régulier Plozévet-Quimper, vers 7 heures 15, et faisait le plein d'essence, éclairé par une lanterne-tempête.

Le vent soufflait et le feu se communiqua au bidon d'essence qui explosa.

M. Ansquer ne perdit pas son sang-froid et appela au feu. On accourut, et vivement on sortit du garage les quatre autobus et divers objets; puis on réussit à éteindre le feu.

Tout un coin du hangar, construit en bois, a été sérieusement endommagé.

Sans la promptitude des secours, le garage et ce qu'il contenait auraient certainement brûlé.

M. Yves Ansquer a été légèrement brûlé à la main.

Ci-dessus : Janvier 1925, Les cars Ansquer sauvés des flammes (Le Citoyen)

1924, l'un des premiers chauffeurs, M. LANDUREN (21 ans), fut emporté par une lame sur les rochers de la Pointe du Raz où il accompagnait une noce.

En décembre 1925, le train-carotte ne permettait pas une liaison correcte entre Plouzévet et Quimper, aussi le Conseil Municipal vota-t-il des subventions pour les entreprises assurant cette liaison : le service postal Plouzévet-Quimper assuré par M. BOISSEL et M. LE COZ et le service "voyageurs" entre Quimper et Plouzévet par M. ANSQUER. Un peu plus tard Yves et son frère François s'associèrent pour étendre l'activité au transport de marchandises par camion : d'abord des pierres et extractions de carrières, puis les légumes des maraîchers de la côte plouzévétienne. Lorsqu'ils décidèrent de séparer le service voyageurs et le transport des marchandises, Yvon garda les cars.

En octobre 1935 le conseil général vota la disparition du "Train carotte" à partir du 31 décembre, dans l'indifférence quasi générale... Les cars "Ansquer" avaient pris la relève vers Quimper. Le siège social occupa, pendant un temps, un local situé auprès de l'actuelle poissonnerie STÉPHAN. En 1936 il s'installa en face, là où se trouvait le garage. Le mécanicien, deux employés et le patron y travaillaient.

Enlevé par une lame. — Jeudi dernier, Louis Landuren, chauffeur chez MM. Ansquer, garagistes à Plouzévet, conduisait un retour de noce à la pointe du Raz. Habitué du lieu, Landuren voulut faire visiter les points les plus curieux à un camarade nommé Gourlaouen. Vers 16 h. 30, une grosse lame survint et enleva Landuren sous les yeux de son camarade terrifié. Aux appels du témoin du drame, un canot mouillé non loin de là vint sur les lieux. Mais malgré les recherches faites par ses occupants, il fut impossible de retrouver le corps du malheureux Landuren. Les recherches effectuées depuis sont aussi restées sans résultat. On juge de l'effarement des gens de la noce lorsqu'ils apprirent la disparition de leur conducteur. Ils furent obligés de demander un autre chauffeur, par téléphone, à Plouzévet. Mais bien triste fut leur retour vers cette localité. En cette pénible circonstance, nous offrons nos condoléances émues au père de la victime, M. Landuren, faisant fonctions de maître de port à Quimper, domicilié à Terre-Noire, en Penhars.

Ci-dessus : article du septembre 1924 (Le Citoyen)



Photo ci-dessus : La SNCF qui avait construit un bâtiment à l'emplacement de l'ancienne gare au début des années 50, faisait venir tous les ans les enfants de la colo de Saint Jorioz. en 1956, Alexandre Goyat et Alain Piron posent avec deux moniteurs, devant le car qui transportait les petits savoyards.

Peu de temps après, la nouvelle poste libéra le bâtiment qu'occupe aujourd'hui la crêperie "Les Sonneurs". Le Conseil Municipal proposa un bail de 9 ans à M. Yves ANSQUER qui l'occupa au cours de 1936. En 1938, il obtint une subvention de 50F pour être "missionnaire" de la commune vers Quimper. Pour le transport de voyageurs il y eut deux aller-retours quotidiens de 1936 à 1939.

Pendant les années d'après-guerre, les cars s'arrêtaient au bourg de Plouhinec. Dans les années 50, ils continuèrent jusqu'au "Pont d'Audierne" et c'est seulement plus tard qu'ils allèrent au centre-ville. La ligne régulière faisait alors trois aller-retours par jour ouvrable, entre Quimper et Audierne. Beaucoup de marchandises, récupérées à la gare ou chez des commerçants quimpérois, voyageaient aux bons soins des chauffeurs, tous chaleureux et serviables. Il n'y eut quasiment aucun préjudice à déplorer.

En 1964 l'entreprise quitta l'ancienne poste pour s'installer en face, dans la maison neuve du n°7 rue de Quimper. En décembre 1981, les cars "ANSQUER" rejoignirent les cars "LE CŒUR" de Pouldreuzic et peu à peu leur nom fut oublié...

En 1976, quelques années avant l'arrêt de l'activité de l'entreprise, le maire Corentin LE GUELLEC rendit hommage à quatre chauffeurs : chacun reçut un

diplôme et une médaille d'honneur de la Fédération Nationale des Transports Routiers. Le plus ancien, Alexandre GOYAT, reçut la médaille de vermeil pour les 23 années passées au service de l'entreprise et les centaines de milliers de km parcourus sans accident. Jean-Louis GENTRIC, Jean QUÉRÉ et Jean DADEN reçurent la médaille de bronze pour avoir travaillé plus de dix ans dans l'entreprise, avec sérieux, gentillesse et ponctualité.

Tous les Plouzévétiens qui ont connu les cars verts en gardent un souvenir ému : chaque week-end, trois cars bondés conduisaient les pensionnaires vers les lycées de Quimper... ■

Histoire et Patrimoine



Photo ci-dessus : la promenade scolaire en 1957

Un soldat allemand sauva un breton de la noyade en 1943 Inauguration d'une plaque à Canté

Le 6 septembre 2013 se tenait à Canté en Plozévet, face à la mer, une cérémonie pleine d'émotion : l'inauguration d'une plaque comportant des textes rédigés en français et en allemand pour se souvenir qu'il y a 70 ans un jeune soldat allemand sauvait de la noyade et d'une mort certaine, un breton de Landudec, René LE PAPE, 36 ans.

Dans son allocution le maire, Pierre PLOUZENNEC, le rappelait, devant une centaine de personnes, "dans un monde si déchiré, au moment où on se souvient des atrocités que génère une guerre, il y a parfois des instants d'humanité".

L'HISTOIRE :

Le deuxième dimanche de juin 1943, René LE PAPE et Yvon GUELLEC, sont allés se baigner à Canté. La mer était agitée avec de forts rouleaux. Si Yvon, s'en est sorti tant bien que mal, René s'est retrouvé en perdition.

Sur la plage l'unité d'occupation Rudolp, basée à l'école St-Joseph à Landudec, surveillait le mur de l'Atlantique. Des jeunes filles, présentes sur les lieux, sont venues signaler à l'adjudant Hans SCHREINER chef du poste qu'un homme se noyait. Il donna l'ordre au caporal Frantz KOTSUR, 17 ans, de se porter au secours de René LE PAPE.

Après maints efforts, ce militaire réussit à saisir le baigneur inconscient et à le sortir des tourbillons. Hans SCHREINER entreprit de le réanimer en introduisant une cuiller pour écarter les dents du noyé. Le docteur DOMAIN, alerté, arriva très vite. René était sauvé.

Il regagna son domicile le lendemain où son sauveteur lui rendit visite.

La compagnie de ces deux militaires fut envoyée sur le front russe en juillet 1943.



Photo ci-dessus : une plaque a été inaugurée à Canté pour se souvenir qu'il y a 70 ans un soldat allemand sauvait de la noyade un breton de Landudec

A la fin de la guerre, René LE PAPE a essayé de retrouver ses sauveteurs, en vain.

Le 27 mars 1947, il reçut une lettre de Hans SCHREINER, prisonnier depuis 1945 à La Vallette du Var, qui lui demandait un témoignage nécessaire à sa libération. Le 9 juin 1947, il remercia René LE PAPE pour le document qui lui avait permis de rejoindre sa famille.

Frantz KOTSUR était né en 1926 à Beuthen en Pologne à 2500 kms de Plozévet. Il tomba au combat en Hongrie.

René LE PAPE est décédé en 2004 à l'âge de 97 ans, il aura eu beaucoup de chance... mais durant toute sa vie, jamais il n'oublia ce jour de juin 1943 et ce qu'il devait à ce jeune soldat.

Alain LE GALL de l'association locale UNC de Plozévet, ayant promis à René LE PAPE, d'effectuer des démarches, étant tous deux originaires

de Landudec, se mit en relation avec l'ambassade d'Allemagne à Paris et puis avec les services des archives de Munich, Fribourg, Bonn et Berlin.

Le 11 février 2003, il reçut un courrier qui lui annonça que le caporal Frantz KOTSUR, avait été tué au combat le 21 mars 1945. Ses restes ont été inhumés au cimetière militaire de Budaors en 1998, quant au sous-officier Hans SCHREINER il gagna l'amérique du sud et la lettre expédiée par la Deutsche Dienststelle est revenue avec la mention "inconnu".

En 2012, Alain LE GALL, a eu la surprise de recevoir une communication téléphonique de Budapest émanant de Mme HÉLLION, 92 ans, de Briançon, qui avait appris par Internet ses recherches.

Elle venait de découvrir la tombe de Frantz KOTZUR et d'y déposer un bouquet de roses. En octobre Alain doit rencontrer Mme HÉLLION chez elle. Et la boucle sera faite. ■

*L'Union Nationale des Combattants
de Plozévet*



Durant 3 ans (2010-2013), Plozarch (Plozévet/archives), à partir d'un retour sur les archives et données des enquêtes des années 1960, a eu le mérite de mettre l'accent sur l'ampleur des changements ayant eu cours dans la commune durant ces années.

Laredécouvertededocumentsd'époque, de témoignages écrits, d'entretiens enregistrés, de photographies, de films a permis de remémorer le contexte quotidien de ces années. Cette mise à jour des années passées et l'accueil que ce travail a reçu à Plozévet nous incitent à poursuivre l'expérience, mais sous une autre forme. Il ne s'agirait plus de revenir sur les années 1960, mais de collecter des témoignages sur la situation actuelle.

Aussi, avons-nous imaginé un nouveau projet. Son objectif : la mise au point d'une documentation sur la vie à Plozévet aujourd'hui. À l'instar des enquêtes des années 1960, véritable conservatoire et portrait de la société plozévetienne de l'époque, ce projet constituerait, à terme, une

mémoire de ces années 2010 à usage des contemporains et surtout des générations futures.

Ce recueil pourrait être constitué par des témoignages écrits, enregistrés au magnétophone, ou bien filmés. On pourrait aussi constituer une sorte de photothèque, où l'on suivrait, au fil des ans, l'évolution de certains lieux. On pourrait aussi créer une sorte de sonothèque, où l'on conserverait des bruits d'ambiance qui, aujourd'hui nous paraissent bien anodins parce que familiers, mais qui auront sans doute disparu dans une cinquantaine d'années. Bref, il est possible d'imaginer plein de choses que rendent possibles les moyens actuels numériques d'enregistrement, de conservation et de restitution.

Un tel projet ne pourra pas être mené sans la coopération des Plozévetiens. Il faut qu'il rencontre leur intérêt. Il est aussi nécessaire qu'une aide, qui pourrait prendre diverses formes, nous soit accordée. En effet, les deux seuls bénévoles que nous sommes, n'ont ni le temps ni les moyens

de répondre à son ambition. Donc, quiconque souhaiterait y prendre part serait bienvenu.

Sans doute, ce projet a-t-il été soumis à l'Agence nationale de la recherche, seule instance susceptible de lui accorder quelques crédits. Mais, si celle-ci y répond favorablement, ceux-ci ne seront alloués que pour deux ans, et ils seront surtout affectés à la rémunération d'une personne chargée des aspects strictement techniques, informatiques et autres. Et, pour l'instant, nous ne savons pas si ce projet a des chances d'être financé.

Mais, même avec ce financement, dans deux ans nous serons de nouveau obligés de ne compter que sur le seul bénévolat. Donc, si l'on veut que l'expérience se déroule dans le temps, la coopération active de plusieurs personnes nous semble fondamentale. ■

Bernard PAILLARD et Laure WELSCHEN
Contact et renseignements :
plozarch@plozevet.fr
http://plozevet.hypotheses.org

Commémoration du centenaire de la Grande Guerre **La préparation de l'exposition se poursuit**

Ça y est ! Cette fois nous sommes entrés dans l'ère des commémorations de la Grande Guerre dont le coup d'envoi a été donné il y a trois mois.

L'effervescence médiatique est depuis retombée, mais à Plozévet de bonnes volontés s'emploient à préparer l'exposition du Centenaire.

C'est le cas notamment de quelques membres de l'UNC, des collégiens de 4^{ème} de Madame BREMAUD, des élèves de CM1-CM2 de Madame LASCoux et de Monsieur CHANARD, avec le

précieux concours de la commune et d'Histoire et Patrimoine.

L'exposition se déroulera salle Jules Ferry. Elle débutera à la mi-juin 2014 et se prolongera jusqu'à la mi-juillet, voire un peu plus si nécessaire. Sur 80 panneaux thématiques figureront plus de 1600 documents et photos.

La moitié des panneaux, toile de fond de la guerre, retracera les principales batailles de Quatorze. Les noms de nos morts y figureront. L'autre moitié sera tournée vers des aspects de la vie à l'arrière et dans la commune : vie

de tous les jours, courriers reçus et expédiés, nouvelles du front, familles éprouvées...

Les documents proviennent des familles et de différentes sources d'archives. Il n'est pas encore trop tard pour nous en confier d'autres, des photographies, des lettres et des cartes postales en particulier. Le scanner permet de les reproduire et de les restituer très rapidement (Contact : René LE PAPE). ■

Alain LE BERRE

Actrice de la vie culturelle

Forte de ses 1400 abonnés et de ses 20 000 visites annuelles, la médiathèque a poursuivi en 2013 sa mission d'action culturelle en proposant diverses animations.

LE CONCOURS DE L'ÉTÉ

Des livres d'art culinaire sont venus récompenser six jeunes chefs en herbe pour leur participation au concours de l'été sur le thème de la création et l'illustration d'une recette originale. Leurs œuvres ont été présentées lors du repas des anciens le 9 septembre dernier ; les convives ont pu lire et apprécier les réalisations issues de l'univers imaginaire des enfants.

LES CAUSERIES

Gilles GOYAT est venu partager son engouement pour l'histoire des bagadoù et le parler breton de Plozévet - il vient de soutenir récemment une thèse sur le sujet - au cours de deux causeries estivales.

Martyne PERROT, sociologue au CNRS et membre du Centre Edgar MORIN, est venue à la médiathèque présenter son actualité littéraire "Le cadeau de Noël, histoire d'une invention" lors d'une conférence le 11 décembre. Le lendemain, son intervention auprès



Photo ci-dessus : les lauréats du concours de l'été primés pour leurs réalisations

d'élèves de l'Ecole Georges Le Bail a permis à ceux-ci de découvrir la véritable histoire du Père Noël.

LE MOIS DU DOC

Le Mois du Film Documentaire édition 2013 a rencontré un franc succès en novembre avec tout d'abord la

projection de "Mon Lapin Bleu" réalisé par l'écrivain douarneniste Gérard ALLE. La présence d'Yvonne, patronne du bar de Kernoel et personnage atypique, a piqué la curiosité du public qui s'est déplacé en nombre à la médiathèque.

20 ans de carrière, des sourires et beaucoup d'émotion... Les boulinierien étaient à l'honneur dans le film de Bernard PAILLARD "Au plus Près des Boullis" ; près de 90 fans ont assisté à la projection au Centre Culturel Avel-Dro.

LES EXPOSITIONS

En prélude au spectacle "Femmes de marins, femmes de chagrin", la médiathèque et Dihun ont présenté une exposition de photographies de Georges BERTRÉ - prêtée par le Port-musée de Douarnenez - du 22 octobre au 30 novembre.

L'action culturelle se poursuivra en 2014 avec des rendez-vous désormais bien connus des abonnés : les expositions du Club Photo Dihun du 27 février au 27 mars et du collectif Art'Hand'Co du 15 mai au 15 juin. ■



Photo ci-dessus : la présence d'Yvonne lors de la projection de "Mon Lapin Bleu" a attiré un large public

Bibliothèque numérique

Ressourcez-vous en ligne !

Imaginez que votre ordinateur et votre connexion Internet vous donnent accès à des magazines, des livres, des vidéos, des cours en ligne, des jeux ludoéducatifs, légalement, gratuitement et accessibles n'importe où !

LA CINÉMATHÈQUE DE BRETAGNE

Films patrimoniaux, amateurs et professionnels, collection de photographies et de matériel cinématographique ancien.

LE CANAL DES MÉTIERS

Orientation professionnelle pour les adolescents ou les personnes en reconversion. Courtes vidéos.

LE KIOSQUE

Consultation en ligne de magazines, par titres ou par thématiques.

TOUT APPRENDRE

Plateforme d'auto-apprentissage pour les domaines des langues étrangères, de la bureautique et du multimédia, de la musique, de la vie professionnelle et du développement personnel, code de la route.

VOOLUME

Site web dédié aux livres sonores, documentaires et fictions, accessibles par thématiques et mots-clés.

PLANET NEMO

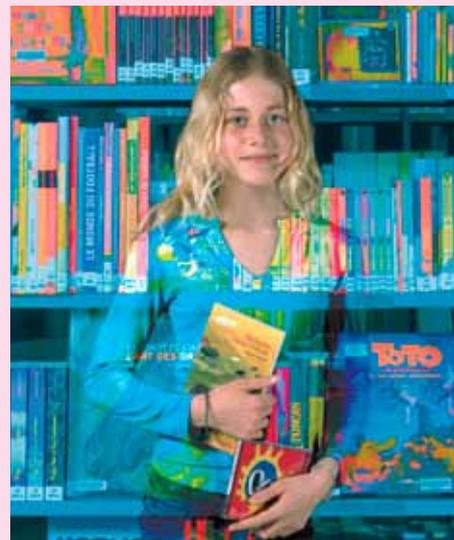
Jeux ludo-éducatifs pour les enfants à partir de 6 ans.

Pour en bénéficier, vous devez être inscrit auprès de la médiathèque municipale de Plozévet et y demander un numéro d'identifiant.

Une fois connecté au site web de la bibliothèque départementale du Finistère <http://bibliofinistere.cg29.fr>, vous entrez ce code d'accès pour surfer sans contraintes dans cette bibliothèque, consultable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 !

DASTUM

L'association Dastum (*récolter* en breton) collecte, sauvegarde et transmet le patrimoine oral de la Bretagne, dans sa dimension historique. Ses archives sont à présent consultables à la médiathèque de Plozévet.



Tous droits réservés

Dastum a été créée en 1972 par un groupe de musiciens soucieux de conserver le patrimoine oral de la Bretagne ; ils ont démarré le collectage dans les cinq départements de la Bretagne. Le plus vieux document date de 1900 et provient de la région de Guingamp.

Depuis 2003, ces documents (musiques, chants, conversations, témoignages, émissions de radio et enquêtes linguistiques) ont été mis à disposition sur Internet.

Plaisir de Chanter

Chante la Bretagne

Après avoir terminé l'année 2012-2013 avec l'enregistrement du CD sur lequel chantent les 5 groupes dirigés par Patricia DUPONT, le groupe vocal de l'Amicale Laïque a repris ses répétitions le jeudi de 17h30 à 19h00 à l'ancienne bibliothèque.

Le CD "Chante la Bretagne" reprend des chants sur la Bretagne et 5 titres mettent à l'honneur les communes des groupes vocaux.

Pour Plozévet c'est un chant intitulé "Ama echu bro bigouden" qui redonne vie à la bigoudène de Pors-Poulhan.

Plaisir de chanter est ouvert à tous. ■

Contacts : 02 98 91 43 61 / 02 98 91 42 82



Photo : tous droits réservés

Photo ci-dessus : la chorale Plaisir de Chanter a participé à l'enregistrement de l'album "Chante la Bretagne"

Des jeunes plozévétiens sur les planches

Le "Théâtre de la Devanture" vient de proposer un nouveau stage, lors des vacances de la Toussaint, aux jeunes plozévétiens .

Au programme cette fois encore, hormis une découverte de tous les aspects du théâtre, costumes, décors, support audio, maquillage, technique liée au métier du spectacle (lumière et son), le jeu théâtral a été au centre du stage de cette jeune troupe qui s'est baptisée pour l'occasion "les petits zécoliers".

Durant cinq jours complets la douzaine d'actrices et l'acteur ont travaillé sur une adaptation de "Merlusse" de Marcel PAGNOL, renommée "au parlouar".

La pièce se déroule en trois actes prenant comme cadre un lycée marseillais où, à la veille des vacances de Noël, enseignants et élèves partent dans leurs familles, seuls restant au pensionnat Merlusse et les enfants dont les familles sont éloignées . Ces derniers se trouvant confrontés à la surveillance d'un professeur craint de tous. Conte de Noël, leçon d'humanité, tendresse et réalisme, c'est un peu de tout ça que les acteurs en herbe ont sû restituer lors d'une première représentation le mardi



Photo ci-dessus : la jeune troupe des "petits zécoliers"

29 octobre à l'issue du stage.

Avec des moyens minimalistes mais dans le cadre de la salle Avel-Dro, du soutien de la municipalité de Plozévet et du concours du musée de l'école rurale de Trégarvan, qui nous a prêté

des sarraus d'époque, nous avons tenté de restituer l'atmosphère des années 1930 dans la cour de récré, la salle d'étude ou le dortoir.

Après le succès rencontré le 29 octobre et pour valoriser le travail de nos stagiaires, une nouvelle représentation a été programmée le dimanche 22 décembre 2013, toujours à la salle Avel-Dro, à 20h, avec en avant-première un spectacle musical et humoristique, proposé par de jeunes violonistes. ■



Photo ci-dessus : Merlusse et ses camarades sous la surveillance d'un professeur craint de tous

Le théâtre de la Devanture présentera le 1er juin 2014 sa dernière création intitulée "Jean Peuplu ou le nouveau malade imaginaire". Cette pièce, inspirée de l'œuvre de Molière, nous transporte chez un bourgeois dans les années 1930. Comédie en trois actes "Jean Peuplu" vous fera rire face à l'extravagance de la situation, les manigances de son entourage pour le sortir de "son état". Si la faculté est raillée c'est pour nous faire comprendre que le bon sens doit primer sur le conditionnement. Une heure trente de détente et de plaisir à ne pas rater.

LE PROGRAMME DU CENTRE CULTUREL AVEL-DRO



PARADISE BLUES - LA COMPAGNIE DU TRÉMAIL

Théâtre

Une place s'est libérée ce matin-même dans une maison de retraite. Dix postulants vont devoir s'affronter sur des jeux cruels pour espérer décrocher la seule place disponible. Mais ne vaut-il pas mieux cela que d'être dehors ? Cette comédie grinçante de Pascal Martin varie humour et réflexion.

SAMEDI 18 JANVIER À 20H00 - Représentation au profit de l'École Georges Le Bail



JULIEN COTTEREAU

Imagine-toi / Mime - Clown - Show

Personnage absurde, tendre et naïf, habillé de pantalons trop courts et coiffé d'un drôle de chapeau, ce garçon à tout faire commence à balayer la scène quand il découvre qu'il est observé... Aucun décor, aucun artifice, aucun accessoire !

DIMANCHE 16 FÉVRIER À 17H00 - Organisé par Dihun



CONCERT ON AIR

Musiques actuelles

Pop, rock, electro, musiques du monde ou hip hop : le secteur des musiques actuelles propose une offre artistique riche et multiple qui ne cesse de se renouveler. Les concerts On Air sont l'occasion pour le public de découvrir les nouveaux talents de la scène locale.

SAMEDI 1^{ER} MARS - Organisé par On Air Alternative



CÉCILE CORBEL

Musique celtique et du monde

Cette magicienne qui refuse les frontières abruptes fait fusionner le folk celtique et les chants médiévaux turcs, madrigaux de la période baroque et marches irlandaises, avec l'aisance et le charme d'une artiste touchée par la grâce.

SAMEDI 22 MARS À 20H30 - Organisé par Dihun



CONSERVATOIRE DE QUIMPER

Music-Mad

Orchestre à cordes dirigé par Guillaume Fichter
Ensemble de chœurs dirigé par Fabrine Loret

DIMANCHE 6 AVRIL À 18H00 - Organisé par le Conservatoire de Quimper



COUCAISSE

Spectacle musical - Semaines de la petite enfance

Un bonhomme sur scène, en 5 temps 1000 mouvements, bric-à-brac du jardin d'enfance, explore son dedans, explore notre ailleurs, sur le grand tambour de bruit et de chaos.
Késako, keskecé, coucaisse ?

SAMEDI 19 AVRIL À 11H00 - Organisé par Dihun



L'ARÈNE DU GRAFF

Performances graff - Concerts

Suite à une séance live de body painting le jeudi au 30 Cinq, les Inglorious Bar Starz réaliseront une performance graff sur le parking de l'Avel-Dro le vendredi 26 avril, avec une création musicale des Corbeaux et la participation de Shadow Box (Trip Hop) et de Nico Abel (Sculptures métalliques). The Wall Factory clôturera les festivités par un concert rock folk psychédélique le samedi 27 (Elk Escape en 1^{ère} partie).

VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 AVRIL - Organisé par les Ateliers de la Cale



FÊTE DE LA MUSIQUE

Faites la musique !

Le premier soir de l'été résonne une nouvelle édition de la Fête de la Musique. Placée sous le signe de la convivialité et de la découverte, cette soirée convie petits et grands au partage de la musique, de toutes les musiques.

SAMEDI 21 JUIN - Organisé par On Air Alternative



état civil

LES NAISSANCES

BIGER MOALLIC Sacha 17 rue de Saint Demet	05/08/2013
LE GALL Erwan Kervinou	17/08/2013
ANDRÉ QUILLIEC Lilou 3 Lézavrec	29/08/2013
MIRGON Nona Méné Queldrec	13/09/2013
DADEN Aurégane 15 cité de Stang Vihan	02/10/2013
PLOUZENNEC Léowen 31 bis rue de Pont l'Abbé	13/10/2013
TIRILLY Jérémy 21 bis rue des Pervenches	25/10/2013
GODBILLON Benoit Stang ar Hoat	06/11/2013
LE CORRE Léna Kerlaëron	13/11/2013
BALANNEC Kaël 39 Kermenguy	14/11/2013
SAVINA Lizzie 36 Kermenguy	02/12/2013

LES MARIAGES

LE BIHAN Patrick Et LABBÉ Annick	07/09/2013
-------------------------------------	------------

LES DÉCÈS

LE QUÉRÉ Marie Épouse BUREL 13 Rue de Kermao	19/06/2013 67 ans
GUÉGUEN Monique Veuve JUGEAU Bellevue, 1 Hent Coz	05/07/2013 85 ans
KÉRAVEC Julie Veuve RONARCH Lieu-dit Queldrec	07/07/2013 92 ans
PENNEC Marie-Thérèse Veuve LE FLOCH Lieu-dit Kerhat	21/07/2013 79 ans
PONTAIS Suzanne Veuve TANDÉO Résidence de La Trinité	25/07/2013 83 ans

LE DEM Anna Veuve TANGUY 33 Kermenguy	31/07/2013 92 ans
VIGOUROUX Aline 35 Rue d'Audierne	08/08/2013 90 ans
LE DRÉAU Marcel 22 Rue de Menez Goret	10/08/2013 81 ans
PAUGOIS Henri Résidence de La Trinité	10/08/2013 92 ans
GUILLOU Jean 11 Rue du Menhir	25/08/2013 68 ans
CLORENNEC Jean 33 Rue du Stade	07/09/2013 77 ans
CLAQUIN Jean-François 74 Rue d'Audierne	08/09/2013 72 ans
GENTRIC Anna Veuve GENTRIC 43 Rue du Menhir	16/09/2013 73 ans
GOYAT Rosalie Épouse LE CORRE 59 Rue du Stade	28/09/2013 85 ans
MANUEL Marie Veuve HÉNAFF Menez Lamarzin	28/09/2013 75 ans
LE PAPE Marie Épouse ZANNIER 20 Rue du Menhir	01/10/2013 84 ans
GÉRAULT Almiré Lieu-dit Kergrenn	05/10/2013 84 ans
BOQUET Anna Veuve PIERI Résidence de La Trinité	05/10/2013 93 ans
HÉLIAS Marie-Jeanne Veuve MOURRAIN Résidence de La Trinité	07/10/2013 88 ans
SEZNEC Yves Résidence de La Trinité	16/10/2013 70 ans
CLAQUIN Bernadette Veuve BASTY 37 Rue du Menhir	26/10/2013 87 ans
GENTRIC Jean Résidence de La Trinité	30/10/2013 73 ans
GENTRIC Anna Épouse FLATTRÈS 4 Route de Lesmenguy	02/12/2013 76 ans
STÉPHAN Jacques Rue des Albatros	11/12/2013 91 ans

Liste arrêtée au 15/12/2013

GAL AR SODERIED - *Après des Sonneurs*

Mairie de Plozévet - 14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet

Tél. : 02 98 91 30 10 - Fax : 02 98 91 40 29 - email : commune@plozevet.fr - web : www.plozevet.fr

Directeur de la publication : Pierre Plouzenec, Maire - Responsable de la rédaction : Philippe Sandrin, conseiller municipal

Ont participé à la rédaction : le bureau municipal, la commission communication, les services administratifs, les Plozévétiens

Crédit photos : Marie-Christine CAMENEN, Raymond CHIMIER, Alan GALES, Philippe LE GALL, Colette LAUTREDOU, Laurence PRIME,

Philippe SANDRIN, les associations

Imprimeur : Cloître Imprimeurs - Saint Thonan



PEFC 10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org